



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E29152

VALABLE JUSQU'AU 10/04/2026

ÉDITÉ LE 19/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/11/2003
Forme juridique : SARL DEPUIS LE 22/04/2015
Capital : 160 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : 450 730 700 00033
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 8005754

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011203115204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011203115204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : SETIM
Sigle : SETIM
470 ROUTE DU TILLEUL
ACTIPOLE DE LA FONDERIE
69270 CAILLOUX-SUR-FONTAINES

Téléphone : 04 78 72 00 57 Fax :
Portable :

Site Internet : <http://setim.pro>
E-mail : s.generaux@setim.pro

Responsabilité légale :
DE LIBERO FRANCK GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 50 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	11/04/2024
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/06/2024
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	11/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	11/04/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	25/06/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/06/2024
o Ventilation mécanique	11/04/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.